

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 02 juillet 2021 – 18h00

Délibération n°2021/68

Date de convocation : 24 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 02 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Maretz, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (54 titulaires et 4 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

**Membres absents (10) :**

MACAREZ Jean-Félix, SOUPLY Paul, LOIGNON Laurent, LEDUC Brigitte, PELLETIER Gilles, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, GOURAUD Francis

**Membres ayant donné procuration (10) :**

PORTIER Carole à WAXIN Vincent, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, GOURMEZ Nicole à MARECHALLE Didier, COLLIN Denis à BALÉDENT Matthieu, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, GERARD Pascal à JUMEAUX Stéphane, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2021/68 : Portant cession de terrains au profit de la Commune de Ligny en Cis**

Monsieur le Président expose :

En 2020, par délibération 2020/033, le Conseil Communautaire autorisait la vente, à un couple de particuliers, du site de l'ancienne décharge de Ligny en Cambrésis.

Puis en avril 2021, par délibération 2021/042, le Conseil Communautaire autorisait la vente, à un autre couple de particuliers, des deux terrains à construire à usage d'habitation, voisins du site de l'ancienne décharge.

Ces deux transactions ont chacune fait l'objet d'un nouveau bornage, mettant chacun en évidence le fait que les limites séparatives physiques ne correspondaient pas aux limites séparatives administratives.

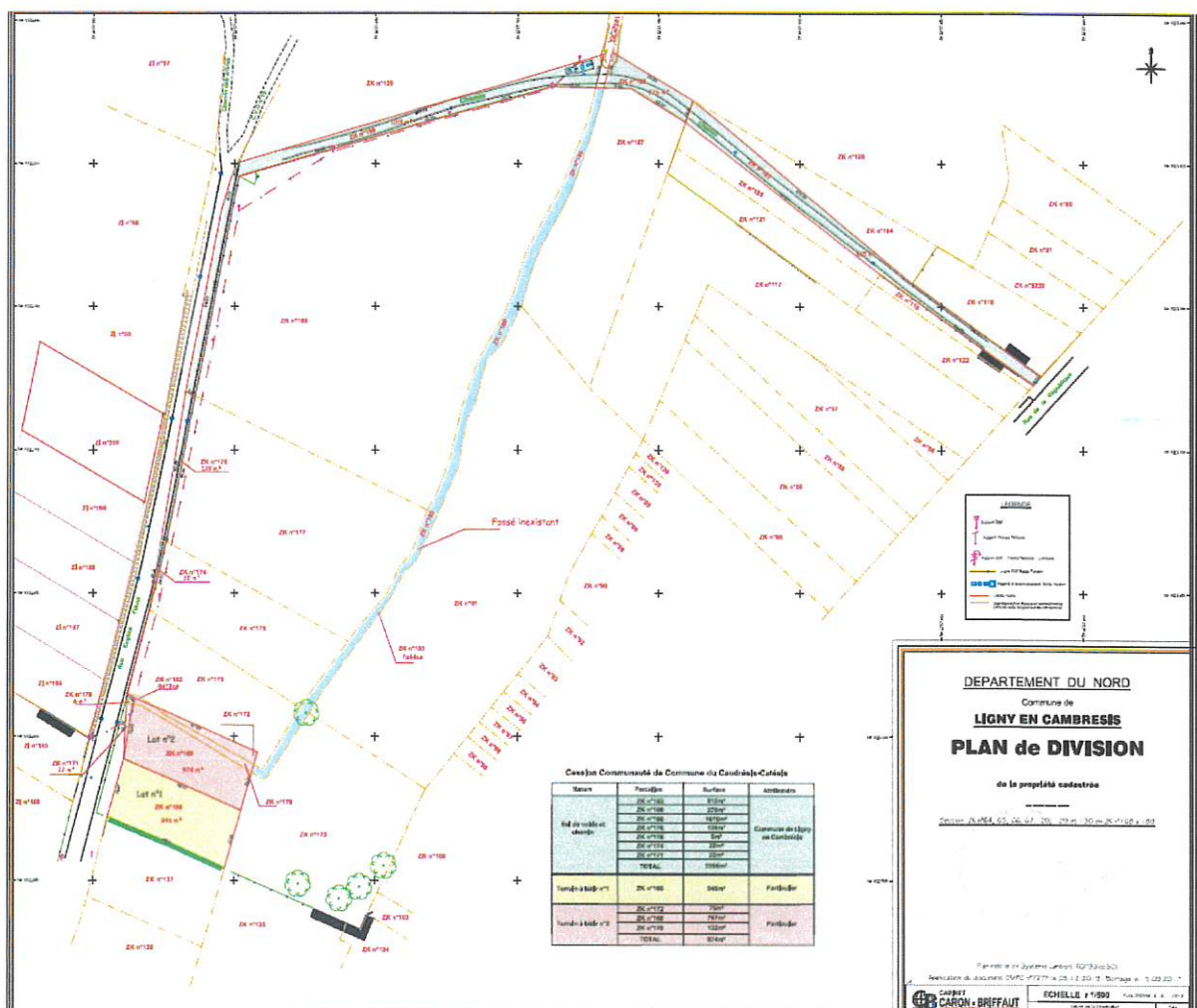
En effet, en bordure des terrains à construire ainsi que le long du site de l'ancienne décharge, la rue Eugène Fievet ainsi que ses accotements sont en partie sur des propriétés de la CA2C.

La CA2C aillant vendu l'intégralité des parcelles de ce site (espace naturel + deux terrains à construire), il y a lieu de rétrocéder à la commune ces morceaux de parcelles issus des nouveaux bornages afin qu'elle puisse réaliser des travaux d'aménagements des accotements de la rue Fievet qui desserviront les futurs nouveaux logements.

Ces parcelles, au nombre de 4, sont cadastrées : ZK 171 – 174 – 176 – 188.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser la vente des terrains identifiés pour l'euro symbolique par parcelle, soit un total de 4 € ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette transaction.





Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-200030633-20210702-2021\_68-DE



Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 05 juillet 2021 et de la publication le  
05 juillet 2021

Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 05 juillet 2021

Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.